

Désignation

Laboratoire Départemental de Tarn-et-Garonne désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé à Montauban (82). Le Laboratoire Départemental de Tarn-et-Garonne met en place et dispense des formations intra et inter-entreprises,

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par le Laboratoire Départemental de Tarn-et-Garonne pour le compte d'un client. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente.

Confidentialité

Le Laboratoire Départemental de Tarn-et-Garonne traite toutes les informations provenant des clients ou autres sources ainsi que les informations générées par ses activités comme confidentielles. Aucune information confidentielle n'est transmise à des tiers sauf si la loi l'exige, ou si un contrat le prévoit. Lorsque des informations sont fournies à des tiers le client en est avisé par avance, sauf si la loi l'interdit.

Convention de formation et Attestations

Pour chaque formation, le Laboratoire Départemental de Tarn-et-Garonne s'engage à fournir une convention de formation au client. Ce dernier est tenu de retourner au laboratoire un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné avant le début de l'intervention. A la demande du client, une attestation de présence lui sera fournie.

Toutes modifications de l'accord initial des parties donneront lieu à un avenant pendant la durée d'exécution du contrat.

Tarifs

Les tarifs sont fixés annuellement sur le catalogue tenu à disposition des clients ou sur la convention de formation qui peut leurs être établie, celle-ci constituant alors des conditions particulières venant compléter les présentes conditions générales de vente.

Facturation

Le paiement des factures est à verser selon les modalités définies sur les factures.

Pour les clients et partenaires publics les factures seront déposées sur le portail Chorus Pro.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPérateur de COmpétence (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription.

Dans le cas où le Laboratoire Départemental de Tarn-et-Garonne ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Condition de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 2 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation 2 jours avant la date de formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, le Laboratoire Départemental

de Tarn-et-Garonne ne pourra pas être tenu responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord expresse du Laboratoire Départemental de Tarn-et-Garonne. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formation.

Informatique et libertés

Les données à caractère personnel sont destinées uniquement au Laboratoire Départemental de Tarn-et-Garonne et sont conservées pendant une durée minimum de 5 ans après clôture du dossier. Conformément à la loi Informatique et Libertés et à la réglementation européenne sur le Règlement Général à la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, d'opposition et de portabilité en contactant le délégué à la protection des données. Vous avez la possibilité de saisir la CNIL pour toute réclamation sur le site : cnil.fr.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre le Laboratoire Départemental de Tarn-et-Garonne et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. A défaut l'affaire sera portée devant les tribunaux de Montauban.

Réclamations

Le client peut contacter le Laboratoire Départemental de Tarn-et-Garonne pour émettre une réclamation. Le processus de traitement des réclamations est disponible sur demande.

Langues

Les formations sont dispensées en langue française et nécessitent de la part des stagiaires sa compréhension écrite et orale.

Objectif d'apprentissage

L'objectif d'apprentissage est atteint si le stagiaire obtient la moyenne au quizz final. Le Laboratoire Départemental de Tarn-et-Garonne peut à la demande du commanditaire personnaliser le niveau attendu. Si ce niveau n'est pas atteint le commanditaire en sera informé par écrit.

Sous-traitance

Le Laboratoire Départemental de Tarn-et-Garonne n'a pas recours dans le cadre de ses prestations de formation à de la sous-traitance.